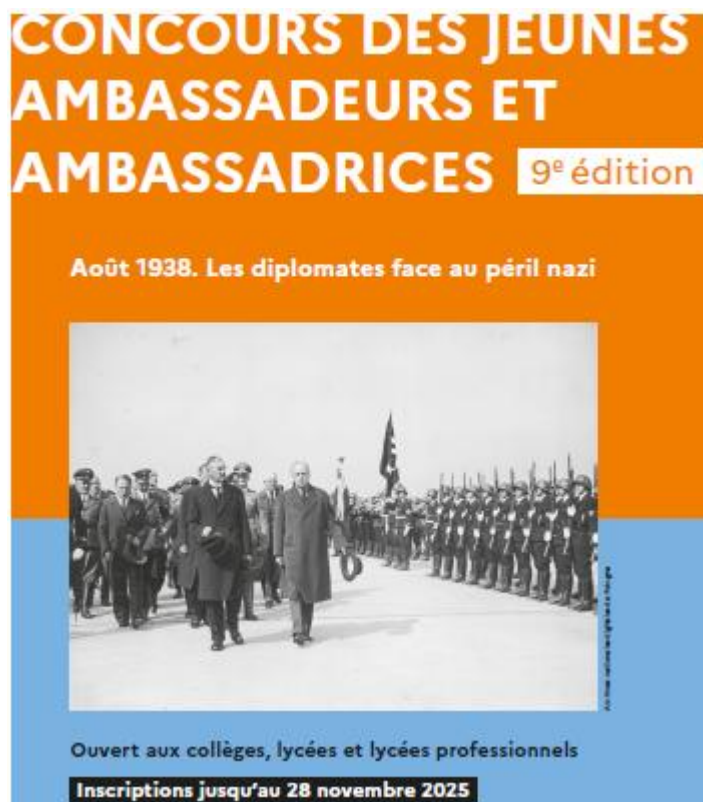




CONCOURS DES JEUNES AMBASSADEURS ET AMBASSADRICES 2025-2026

Organisé par le ministère de l'Europe et des affaires étrangères et la
région académique Grand Est

Thème de l'édition 2025-2026 : « Août 1938 : Les diplomates face au péril nazi »

Fiche pratique Grand Est

Inscriptions jusqu'au 28 novembre 2025

Remise des productions jusqu'au 13 février 2026

DÉROULEMENT DU CONCOURS

→ Niveaux concernés

Le concours est ouvert à tous les élèves, de la troisième à la terminale générale, technique et professionnelle, des établissements publics et privés.

→ Objectifs pédagogiques

- Développer les pratiques pédagogiques pluridisciplinaires

- S'entraîner à la prise de parole en public
- Acquérir des compétences transversales

➔ **Inscriptions jusqu'au 28 novembre 2025**

Les enseignants inscrivent leur classe **sur Adage**. Seuls les travaux de groupes sont possibles (de 2 à 4 élèves).

Une réunion d'information en ligne est proposée aux professeurs intéressés par le concours mercredi 15 octobre à 17h :

<https://visio-agents.education.fr/meeting/signin/invite/370956/creator/34571/hash/3ba4f0a3784c60e22cec979e886ebef696f68b37>

Mercredi 10 décembre 2025 à 14h15 : formation en ligne organisée par les archives diplomatiques (mise au point historique sur l'année 1938, par Stanislas Jeannesson, professeur d'histoire contemporaine à Nantes Université, et questions-réponses sur la préparation du concours). Le lien de connexion sera communiqué ultérieurement.

CONSIGNES

« Vous êtes les ambassadeurs en Grande-Bretagne de l'un des pays suivants : États-Unis (Joseph Kennedy), URSS (Ivan Maïski), France (Charles Corbin), invités à une garden party à la résidence du Premier ministre britannique en août 1938. Vous évoquez avec les autres diplomates, invités et invitées la situation internationale. »

L'entretien durera au maximum 5 minutes. Il peut être rédigé en français ou en anglais.

Pour concevoir la conversation, les élèves utilisent obligatoirement et en premier lieu le [dossier documentaire](#) constitué d'une sélection de documents d'archives. La qualité de l'exploitation des documents, le travail de recherche, la qualité historique des arguments, la crédibilité du dialogue et la force de conviction seront valorisés par le jury du concours.

➔ **Étape 1 : travail préalable en classe ou en autonomie**

L'enseignant constitue des groupes de deux à quatre élèves, qui travaillent à partir des sources proposées dans le dossier documentaire. Les élèves peuvent également mener des recherches complémentaires.

➔ **Étape 2 : rédaction**

Le dialogue, rédigé en français ou en anglais, ne doit pas excéder 5 minutes lors de son oralisation. Dans le cas où le dialogue est écrit en anglais, il doit être accompagné de sa traduction en français.

➔ **Étape 3 : mise en commun et sélection au sein de la classe**

Chaque groupe met en scène son dialogue devant les autres élèves. La classe désigne ensuite 1 à 3 groupes au maximum pour la représenter.

➔ **Étape 4 : réalisation d'une vidéo**

Le ou les groupes désignés réalisent une vidéo mettant le dialogue en scène.

➔ **Étape 5 : remise des productions jusqu'au 13 février 2026**

L'enseignant adresse à ce.ipr@ac-strasbourg.fr les textes et les liens de téléchargement vidéos (*Filesender - Envoi de fichiers volumineux*) des groupes choisis par la classe pour le 13 février 2026 au

plus tard.

Texte : au format Word, indiquer dans le document le nom de l'établissement, la classe et les noms des élèves. Si le dialogue est rédigé dans une langue étrangère, joindre sa traduction en français.

Vidéo : au format mpeg, communiquer le lien de téléchargement.

→ Pré-sélection : un jury académique sélectionne les finalistes parmi les groupes candidats (annonce des sélections dans le courant du mois de **mars 2026**).

→ Finale (**avril 2026**)

Les groupes présélectionnés se produisent devant un jury composé de diplomates, d'historiens et d'enseignants. Il désigne les lauréats dans chaque catégorie (collèges, lycées, lycées professionnels). Les premiers prix seront ensuite invités à Paris par le ministère de l'Europe et des affaires étrangères fin mai 2026.

CONSEILS

Rédaction

Le jury est attentif, pour la sélection des finalistes, aux qualités de fond et de forme des textes proposés par les élèves. La cohérence historique, l'effort d'exploitation et d'analyse des documents du dossier d'archives, les apports d'informations et d'arguments prennent une part importante dans l'évaluation des textes. La qualité littéraire et rhétorique, la logique de l'argumentation et la force de conviction sont tout aussi importantes. Le choix d'un locuteur autre que ceux proposés dans la consigne entraîne l'élimination d'office. Lorsque plusieurs groupes concourent au sein d'une même classe ou d'un même établissement, le ou les enseignant(s) encadrant(s) s'assure(nt) que chaque composition est unique ; le jury pourrait prononcer la nullité des compositions en cause en cas de reproduction apparente de tout ou partie des travaux soumis.

Recommandations

- Entamer le travail de rédaction après un travail préparatoire sur les documents d'archives, qui permet aux élèves d'identifier les thèmes-clés et de s'approprier les préoccupations et le style de l'époque.
- Les critères liés à la situation d'énonciation sont déterminants. Il faut préciser qui parle, à qui et à quelle date afin que les correcteurs puissent vérifier que les consignes sont bien respectées. Le nom du locuteur doit être correctement orthographié. Le locuteur ne peut pas être placé dans des fonctions qu'il n'exerçait pas à la date du dialogue.
- Il faut préciser dans le discours s'il y a des changements d'énonciateurs (mettre des didascalies en italique et préciser la fonction du locuteur).
- Veiller à éviter les anachronismes, qu'il s'agisse du vocabulaire employé ou des concepts et idées développés. Il s'agit ici d'incarner les points de vue de diplomates d'une époque précise, et non du XXI^e siècle.
- La longueur du dialogue doit permettre une oralisation confortable et une bonne utilisation du dossier documentaire.
- La force de conviction et les qualités littéraires sont importantes : un diplomate tente de convaincre son auditoire en utilisant des procédés littéraires, même discrets, une langue claire et de qualité, sans être ampoulée ou familière.
- Sans être exhaustif, on veillera à utiliser les documents fournis et les recherches effectuées en cours pour la construction du dialogue, avec quelques éléments précis, bien choisis et en cohérence avec les personnages incarnés.

- On évite une réécriture des événements qui ne correspond pas à la réalité historique: le dialogue n'est pas une fiction. Il faut partir du principe qu'il aurait pu être prononcé en prenant en compte le contexte historique.
- On proscrira les néologismes et l'on veillera à la qualité de l'orthographe et de la syntaxe.

Vidéo

La vidéo sert avant tout à apprécier les qualités oratoires des élèves. La réalisation et le montage doivent donc rester simples et ne pas l'emporter sur le fond. Assurez-vous que les élèves sont audibles !

Parmi les critères de sélection, le jury attache une importance particulière aux qualités suivantes :

Ton et force de conviction

Adéquation de la posture avec la fonction diplomatique. Les élèves adoptent, par leur gestuelle et leur regard, une posture conforme et regardent l'auditoire

Qualité de la langue et de la diction

Mise en scène, répartition de la parole au sein du groupe

Finale

Les groupes sélectionnés pour la finale prononcent et mettent en scène le dialogue tel qu'il a été soumis au jury, sans coupe ni addition. Le partage de la parole et la mise en scène sont libres, mais il ne s'agit pas d'une pièce de théâtre : on évitera donc les effets trop appuyés, qui ne correspondent pas à l'exercice diplomatique. Il n'est pas nécessaire d'apprendre le texte par cœur : les candidats pourront utiliser le texte imprimé, sans toutefois que l'exercice ne devienne une simple lecture.

Le jury est particulièrement sensible à la fluidité, à l'intelligibilité du discours, et à l'articulation. On veillera à ce que la diction ne soit pas trop rapide, à trouver la bonne intonation, à parler assez fort. Le temps imparti (5 minutes au maximum) devra être respecté. Le jury appréciera aussi la force de conviction des candidats, la crédibilité de leur propos, leur capacité à habiter la fonction diplomatique, ainsi qu'une bonne répartition de la prise de parole dans le groupe.

INFORMATIONS

→ **Diverses informations / ressources sont disponibles** sur la page internet du concours :

<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/archives-diplomatiques/offre-pedagogique/concours-des-jeunes-ambassadeurs-et-ambassadrices/article/9e-edition-du-concours-des-jeunes-ambassadeurs-et-ambassadrices-2025-2026-aout>

→ Pour tout complément d'information : ce.ipr@ac-strasbourg.fr